2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne

SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

TABLE DES MATIÈRES

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Le territoire de la Sauldre et Sologne..... 4
Les compétences..... 6
Le bureau et les conseillers communautaires..... 8
Les commissions..... 9
Les moyens humains..... 11
Les moyens financiers..... 12
Les investissements..... 14

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aménagement du territoire..... 16
PLUi..... 16
Opération de revitalisation du territoire.... 17

Développement économique/emploi..... 20
Emploi-formation..... 20
Recrutement d'une chargée de mission.... 22
Subventions..... 23
Aide de TPE..... 23

Environnement..... 24
Collecte et traitement des déchets..... 26
En quelques chiffres.....27
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....28

Office de Tourisme..... 30
Bilan de la fréquentation touristique..... 30
Visibilité numérique..... 31
Partenariat..... 31
Création documents..... 32
Expositions..... 33
Excursions..... 34

Culture..... 36
Saison culturelle 2022..... 36
Les actions culturelles..... 39
Le matériel..... 42
Salon du polar et du livres..... 43

Relais Petite Enfance..... 46
Relais Petite Enfance..... 46
Les ateliers d'éveil..... 48
Fêtes ou évènements..... 49
Formation et réunion..... 49

Urbanisme..... 50
Service instructeur..... 50
Nombre de dossiers instruits..... 51

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE TERRITOIRE

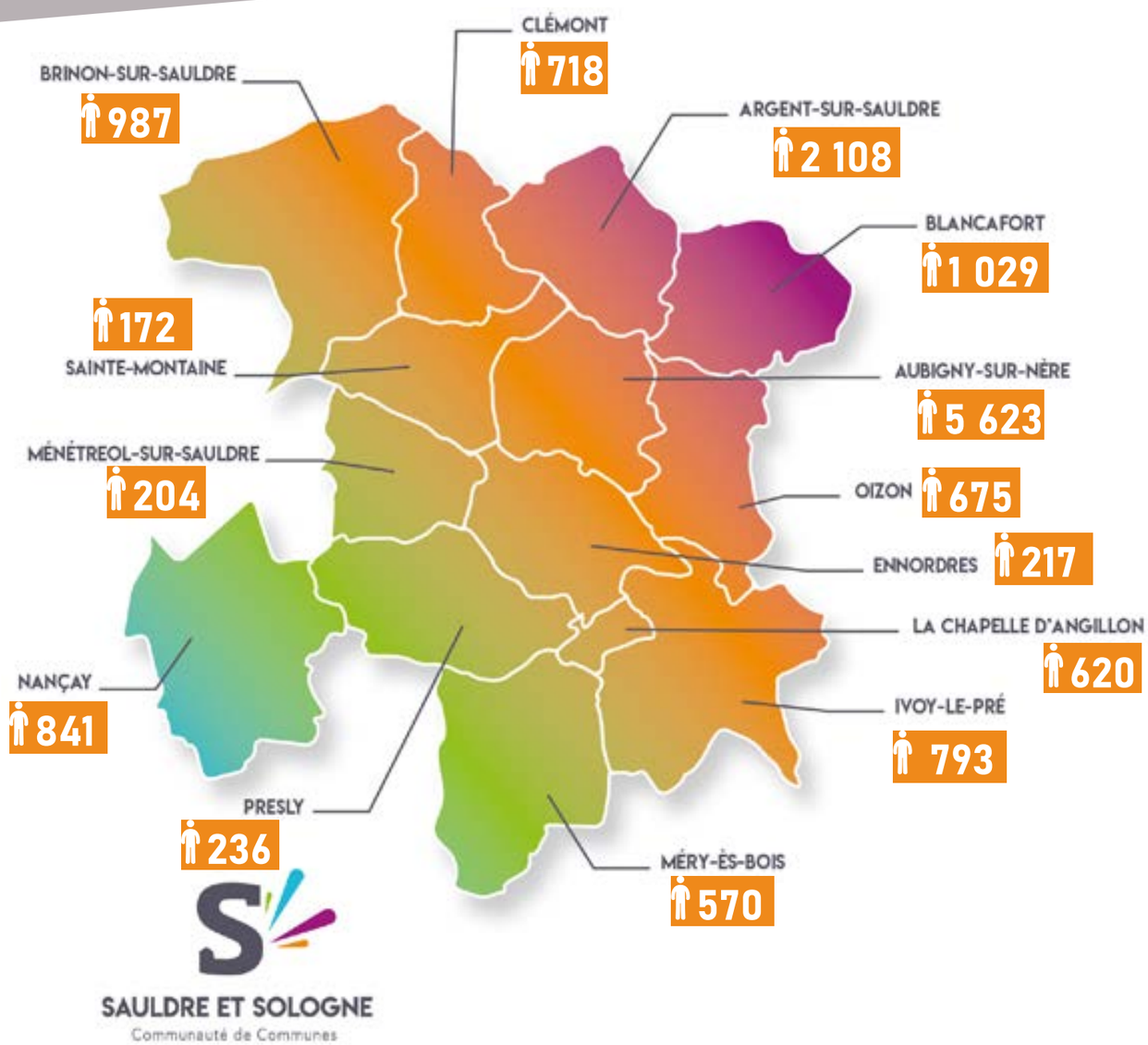

EN QUELQUES CHIFFRES...

14 communes

14 854 habitants

97 000 hectares

-- zones d'activités

2 158 établissements
dont 490 employeurs

15 équipements culturels

Située dans le nord du Département du Cher, en Sologne et aux portes du Sancerrois, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine, soit environ 15 000 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie d'une des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES COMPÉTENCES
OBLIGATOIRES

● AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
>Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
>Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Etang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre
>Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire.
>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
>Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
>Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
>Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme

● AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

● COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

● GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

LES COMPÉTENCES
FACULTATIVES

● PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT
>Création et entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

● POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE
>Elaboration d'un schéma directeur du logement social
>Promotion et mise en œuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.
>Création de services à la population à vocation communautaire

● ACTION SOCIALE
>Création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles
>Organisation de séjours de vacances pour les jeunes

● Etude de faisabilité d'espaces de santé

● SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

● Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire

● GEMAPI : animation et surveillance de la ressource en eau

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **Présidente :**
Laurence RENIER
- **1er vice-président :**
Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement
- **2e vice-président :**
Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement et des services à la population
- **3e vice-président :**
Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture
- **4e vice-président :**
Alain URBAIN, en charge du tourisme

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- **ARGENT-SUR-SAULDRE**
Pierre LOEPER
Anne CASSIER
Sophie ESPEJO
Pascal VILAIN

- **AUBIGNY-SUR-NÈRE**
Laurence RENIER
François GRESSET
Elvire SERRE-SANCHEZ
Sylvain DUVAL
Florence LEDIEU
Didier RAFFESTIN
Martine MALLET
Xavier ADAM
Cécile ABDELLALI
Olivier JACQUINOT
Lucile GROUSSEAU

- **BLANCAFORT**
Pascal MARGERIN
Alexandre CERVEAU

- **BRINON-SUR-SAULDRE**
Lionel POINTARD
Denise SOULAT

- **CLÉMONT**
Dominique TURPIN
Gilles FEVRE

- **ENNORDRES**
Hugues DUBOIN

- **IVOY-LE-PRE**
David DALLOIS
Daniel GAUTIER

- **LA CHAPELLE-D'ANGILLON**
Joël COULON
Bernard DAUTIN

- **MENETREOL-SUR-SAULDRE**
Bernardino ADDIEGO

- **MERY-ES-BOIS**
Frédéric BOUTEILLE
Marc-Antoine BAILBY

- **NANCAY**
Alain URBAIN
Philippe RAGOBERT

- **OIZON**
Jean-Marc RUIZ
Marc GOURDOU

- **PRESLY**
Nicolas MOREAU

- **SAINTE-MONTAINE**
Jean-Yves DEBARRE

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT
Vice-président délégué :
Pascal MARGERIN
Xavier ADAM
Alexandre CERVEAU
Bernard DAUTIN
Jean-Yves DEBARRE
Sophie ESPEJO
François GRESSET
Olivier JACQUINOT
Nicolas MOREAU
Elvire SERRE-SANCHEZ
Denise SOULAT
Jacques VISCAPI
Guillaume LEFEVRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Présidente :
Bernardino ADDIEGO
Marc-Antoine BAILBY
Anne CASSIER
Alexandre CERVEAU
Joël COULON
David DALLOIS
Sylvain DUVAL
Etienne FENART
Florence LEDIEU
Lionel POINTARD
Dominique TURPIN
Pascal VILAIN
Denis IMBAULT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES À LA POPULATION
Vice-président délégué :
Hugues DUBOIN
Cécile ABDELLALI
Xavier ADAM
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Gilles FEVRE
Daniel GAUTIER
Catherine HUPPE
Nelly LAVAURE
Martine MALLET
Murielle PATRON-BAZIN
Lionel POINTARD
Philippe RAGOBERT
Elvire SERRE-SANCHEZ
Philippe STROOBANT

CULTURE
Vice-président délégué :
Frédéric BOUTEILLE
Bérangère CARRÉ
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Lucile GROUSSEAU
Michelle KUBICKE
Odile LE BEUF
Martine MALLET
Patrick MIGAYRON
Murielle PATRON-BAZIN
Cathy PRUNIER
Didier RAFFESTIN
Guylène RAMAUGÉ
Annick RUIZ
Marie-Christine SCHWAB

FINANCES
Bernardino ADDIEGO
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
David DALLOIS
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Nicolas MOREAU
Laurence RENIER
Jean-Marc RUIZ
Denise SOULAT
Dominique TURPIN
Alain URBAIN

TOURISME
Vice-président délégué :
Alain URBAIN
Anne CASSIER
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
François GRESSET
Pascal MARGERIN
Martine MALLET
Patrick MIGAYRON
Laurence RENIER
Dominique TURPIN

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

APPEL D'OFFRES

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Alain URBAIN	Alexandre CERVEAU
Pierre LOEPER	Daniel GAUTIER
Pascal MARGERIN	Marc GOURDOU
Didier RAFFESTIN	Martine MALLET
Pascal VILAIN	Lionel POINTARD

5 RÉUNIONS COMMISSION ENVIRONNEMENT

1 RÉUNION COMMISSION APPEL D'OFFRES

1 RÉUNION COMMISSION TOURISME

10 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

4 RÉUNIONS COMMISSION CULTURE

3 RÉUNIONS COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / SERVICE À LA POPULATION

5 RÉUNIONS COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10 RÉUNIONS COMMISSION FINANCES

LES MOYENS HUMAINS

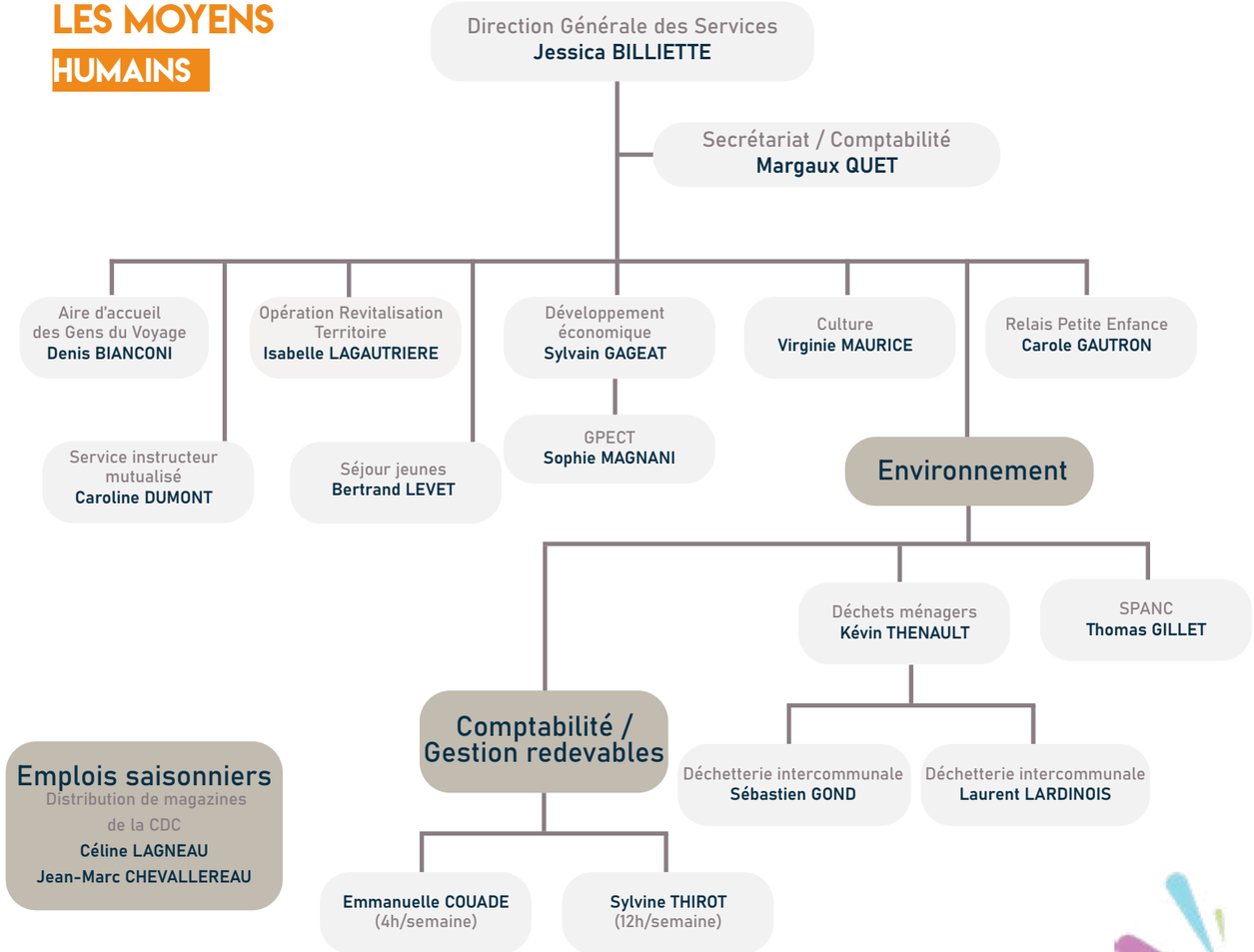

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES MOYENS FINANCIERS

La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire sans les amortissements) est la suivante :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

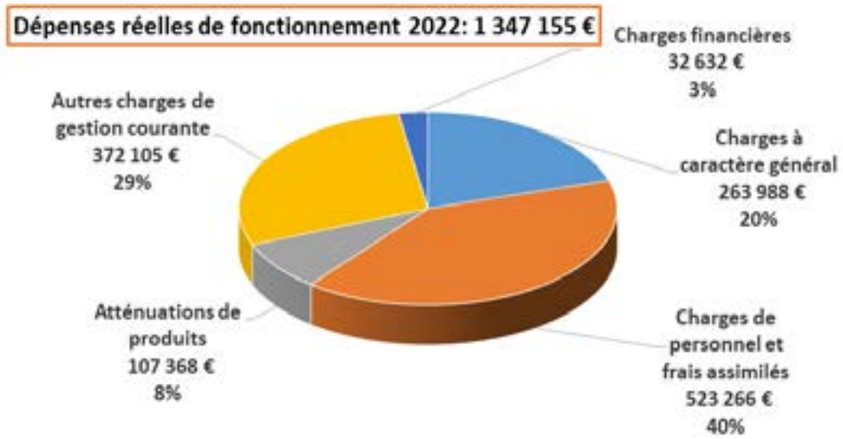

La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

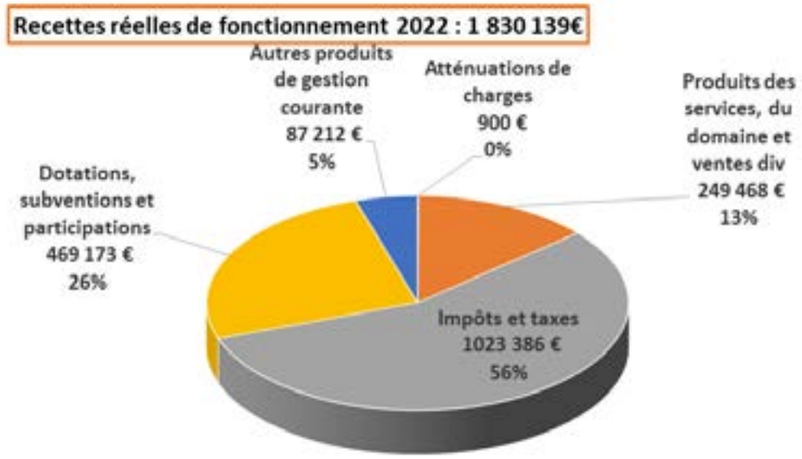

Fiscalité 2022

	2022		
	Base	**Taux**	**Produit**
Taxe d'habitation			98 821€
TVA			390 975€
Taxe sur le foncier bâti	15 711 000	1.53%	240 378€
Taxe sur le foncier non-bâti	1 234 000	3.78%	46 645€
Cotisation Foncière des entreprises	3 855 000	2.54%	97 917€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			16 221€
TOTAL			**890 958€**

Pour rappel en 2021 : 887 763€

Autre recettes fiscales :

39 332€
Taxe GEMAPI

37 156€
Taxe de séjour

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES INVESTISSEMENTS
2022

Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à **386 794€ :**

-154 800 € de participation à Berry Numérique au titre du troisième acompte de financement de la deuxième tranche de déploiement du très haut débit, c'est-à-dire pour le déploiement de la fibre optique sur les communes de Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont et Oizon.

-120 503 € d'aides économiques aux entreprises (aides à l'immobilier, aides TPE).

-4 688 € pour l'installation de totem sur la ZAE de Nançay, ainsi que des lames et panneaux directionnels pour nos zones d'activités économiques.

-3 645,25 € de matériel informatique (renouvellement de l'ordinateur de l'animatrice du RPE et acquisition d'un poste informatique pour notre chargée de mission GPECT),

-462,13€ pour l'achat de fauteuils de bureaux,

-696 € de participation au SEPCS (Syndicat de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre) au titre de l'investissement.

-95 506 € de remboursement de capital de la dette,

-6 495 € d'amortissement de subventions (opération d'ordre budgétaire).

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent à **600 207€** :

-437 289 € d'excédents de fonctionnement capitalisés,

-1 443 € de FCTVA sur les dépenses d'investis ssements (opérations d'ordre).

BUDGET ANNEXE
ORDURES MÉNAGÈRES

La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :

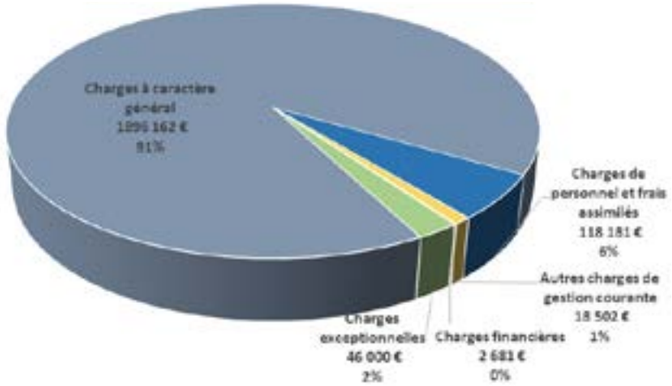

Dépenses réelles de fonctionnement
2 081 525€

La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

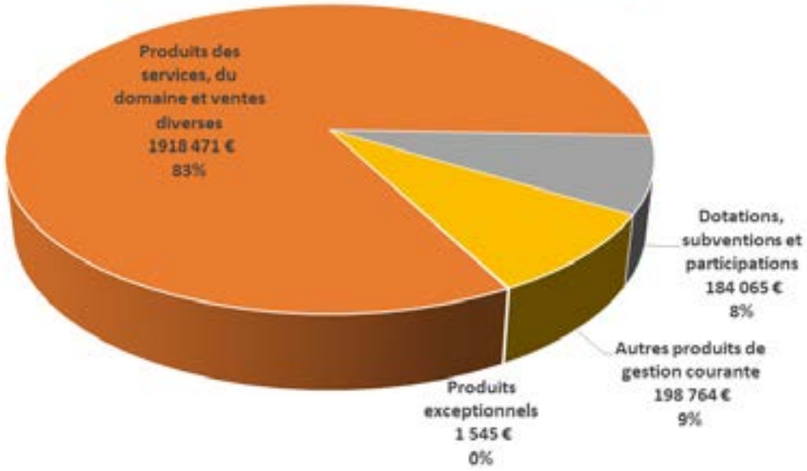

Recettes réelles de fonctionnement
2 302 844€

Dépenses d'investissement
406 886€

177 160€
achat d'un tractopelle pour la déchèterie

86 549€
solde des travaux de l'opération de construction de la déchèterie

58 278€
acquisition de nouvelles bornes d'apport volontaire en bois

10 596€
achat de dix colonnes à roulettes pour les emballages

1 224 €
collecteurs en bois pour les bouchons en liège

686 €
achat d'un petit climatiseur et de talkie-walkie pour les gardiens de déchèterie

Recettes d'investissement
528 003€

244 719€
de subventions pour l'opération de construction de la déchèterie dont 144 719€ de la part de l'ADEME et 100 000 € de solde de DETR

108 014€
d'excédent de fonctionnement capitalisés

101 157€
de FCTVA

74 113€
de dotations aux amortissements

- Le remboursement du capital des emprunts pour 63 374€.
- L'amortissement des subventions pour 9 017€.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Par délibération en date du 31 janvier 2022, le conseil communautaire a décidé de **prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de :**

-Se doter d'un document d'urbanisme unique pour toutes les communes,

-Concilier développement économique, préservation des paysages et maintien des espaces naturels, agricoles et forestiers,

-Renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles populations en assurant un cadre de vie attractif et agréable aux habitants,

-Trouver un juste équilibre permettant le développement harmonieux des communes du territoire.

Pour la conduite de cette démarche, une charge de gouvernance a été élaborée. Le comité de pilotage du PLUi s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année 2022 afin de rédiger le cahier des charges préalables à la consultation des entreprises pour l'élaboration du PLUi, qui a eu lieu en fin d'année.

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, la Communauté de communes a bénéficié de la réalisation d'une étude de stratégie commerciale, financée intégralement par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

VISITE DE TERRAIN, ICI À LA CHAPELLE D'ANGILLON EN JANVIER 2022

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

La synthèse de l'étude est la suivante :

- **Aubigny-sur-Nère** est déjà le centre économique et administratif de la CCSS.
- Parmi les pôles relais, la commune d'**Argent-sur-Sauldre** est la plus fournie en commerces de proximité et en services.
- La **Chapelle-d'Angillon** a une influence limitée, et un centre-bourg en difficulté, avec de la vacance.
- **Nançay** est plus isolée, et bénéficie de sa spécialisation comme village d'antiquaires, avec également plusieurs artisans d'art.

STRATÉGIE

Aubigny-sur-Nère
La commune doit affirmer sa position de centre économique et administratif en conservant son attractivité commerciale.

Argent-sur-Sauldre et La Chapelle-d'Angillon
Les deux communes doivent avoir une vocation de pôles relais, grâce à leur répartition sur le territoire (au nord et au sud d'Aubigny-sur-Nère)

Nançay
La commune doit être une porte d'entrée touristique sur le territoire, en affirmant son offre particulière (artisanat d'art, hôtellerie, restauration, antiquaires)

Les 4 communes étudiées sont sur des axes importants de la CCSS.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

L'année 2022 a permis à la Communauté de communes de poursuivre son soutien au tissu économique local notamment en amplifiant ses actions sur le champ emploi et compétences.

EMPLOI - FORMATION

Forum de l'Emploi et de la Formation

Afin de **faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emplois locaux et les entreprises qui recrutent,** la Communauté de communes, en partenariat avec la ville d'Aubigny, a organisé en mai 2022 un Forum de l'Emploi et de la Formation.

La Collectivité s'est appuyée sur les différents partenaires locaux de l'emploi : Mission Locale, Pôle Emploi mais aussi le Club du Cher les entreprises s'engagent.

Au total, plus d'une **vingtaine d'organismes de formation locaux et d'entreprises étaient présents.**

Formation Technicien de Maintenance Industrielle

La Communauté de communes s'efforce **d'être le relai entre les besoins en compétences exprimés par les entreprises du territoire et les acteurs de la formation,** en particulier la Région Centre-Val de Loire et Pôle Emploi.

En 2022, une action spécifique a été mise en place pour répondre aux besoins en matière de techniciens de maintenance industrielle.

Avec l'appui des entreprises partenaires, **un contenu de formation a été défini.** Ces entreprises ont également été associées aux recrutement des stagiaires, en lien avec les partenaires locaux de l'emploi (Pôle Emploi et Mission Locale). Par ailleurs, le coût de la formation a été pris en charge par la Région Centre-Val de Loire

TEMPS DE RENCONTRE STAGIAIRES POTENTIELS ENTREPRISES

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Recrutement d'une chargée de mission GPECT

Afin de **poursuivre et amplifier ses actions en faveurs de l'emploi et des compétences,** dans le cadre de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT), la Communauté de communes a créé un poste de chargé de mission GPECT. Pour ce faire, la collectivité a reçu le soutien de la Région Centre-Val de Loire.

Sophie MAGNANI a pris ses fonctions en octobre 2022. La fin d'année a été consacrée à une prise de contact avec les différents partenaires locaux de l'emploi et des compétences afin de s'assurer de l'implication de tous dans la démarche de GPECT.

Sophie Magnani
Chargée de mission GPECT

SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes **accompagne le tissu économique local notamment par le biais d'aides directes**. La collectivité est également partenaires d'organismes qui participent au financement des entreprises.

Aide à l'immobilier

En 2022, **3 dossiers** d'aide à l'immobilier ont été validés pour un total de 74 602,94€.

Date attribution	Bénéficiaire	Ville	Montant	Abondement Région Centre-Val de Loire
08/03/2022	T2CM	Argent-sur-Sauldre	9 565,22	12 435,00€
28/04/2022	SCI Cedar Park	Aubigny-sur-Nère	36 000,00	_
27/07/2022	SCI de la Marnière	Aubigny-sur-Nère	29 037,72	_

Compte-tenu de l'arrivée à échéance de la Convention de partenariat économique entre la Communauté de communes et la Région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2022, l'abondement des aides à l'immobilier ne sera plus opérationnel en 2023.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aide aux TPE
Neuf entreprises de Sauldre et Sologne ont bénéficié de l'Aide TPE en 2022, représentant un total de 22 235,64€ de subventions.

L'aide aux TPE cible plus particulièrement le soutien à la création et la reprise des commerces essentiels à la vie de notre territoire. Ainsi, en 2022, deux cafés, une coiffeuse, un boucher et une épicerie ambulante ont bénéficié d'un appui de la Communauté de communes.

DATE ATTRIBUTION	BENEFICIAIRE	VILLE	MONTANT
08/03/2022	LEFEVRE Guillaume	Nançay	5 000,00 €
28/04/2022	C2A	Aubigny-sur-Nère	4 454,80 €
15/06/2022	BALLANT Stéphane	Aubigny-sur-Nère	1 026,64 €
15/06/2022	JOURDIN Franck	Clémont	796,00 €
27/07/2022	Les Volailles d'Ensefort	Blancafort	5 000,00 €
27/07/2022	SARL Lagneau	Argent-sur-Sauldre	1 777,10 €
27/07/2022	L'Ethique	Aubigny-sur-Nère	1 137,54 €
17/11/2022	CHENU Bénédicte	Argent-sur-Sauldre	1 635,16 €
08/12/2022	COLUSSI Marie	La Chapelle-d'Angillon	1 408,40 €
	TOTAL	22 235,64€	TOTAL 22 235,64€

Compte-tenu de l'arrivée à échéance de la Convention de partenariat économique entre la Communauté de communes et la Région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2022, l'Aide aux TPE sera revue en 2023 pour tenir compte des nouvelles orientations définies par le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Initiative Cher – prêts d'honneur
L'association ***Initiative Cher*** **accorde des prêts d'honneur aux entreprises en création,** développement et en situation de reprise. Ces prêts d'honneurs sont des prêts à taux zéro, remboursables sur 36 à 60 mois et obligatoirement adossés à un prêt bancaire.

Par le biais de son partenariat avec Initiative Cher (cotisation de 5 500€ en 2022), la Communauté de communes offre la possibilité aux entrepreneurs du territoire d'accéder à des financements complémentaires. Au total, en 2022, 7 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un total de 70 000€ de prêts accordés.

AIDE AUX TPE - TACOT BERRICHON

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ENVIRONNEMENT
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte et traitements des déchets
Les compétences de la Communauté de communes **en matière de gestion des déchets sont :**

-La **collecte en porte-à-porte** des déchets ménagers et assimilés une fois par semaine,
-La **collecte en points d'apport volontaire** des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables,
-La collecte des **déchets acceptés en déchèterie et la gestion** de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
-Le **transport et le traitement** de tous les déchets collectés.

La gestion du service de collecte et traitement des déchets doit nécessairement être retranscrite dans un budget annexe. Le service doit être financé par des ressources propres. Depuis 2012, le service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2022
PAR HABITANT*

14 597
HABITANTS

POIDS TOTAL
par habitant
654 KG

DÉPENSES TOTALES
par habitant
175, 55€

RECETTES TOTALES
par habitant
187, 15€

+ 11,60 €

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Action visant à la réduction de la production de déchets

En 2022, la Communauté de communes poursuit son action en faveur de la réduction des déchets par la vente de **55 composteurs** aux habitants du territoire. La Communauté de communes encourage l'achat de composteurs en prenant à sa charge plus de 50% du prix.

Pour rappel, un composteur de 400L est vendu 20€ et un composteur de 600L est vendu 30€.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

SPANC

La communauté de communes assure :

-Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées

-Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations

- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2022, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés.

Nombre de contrôles réalisés en 2022

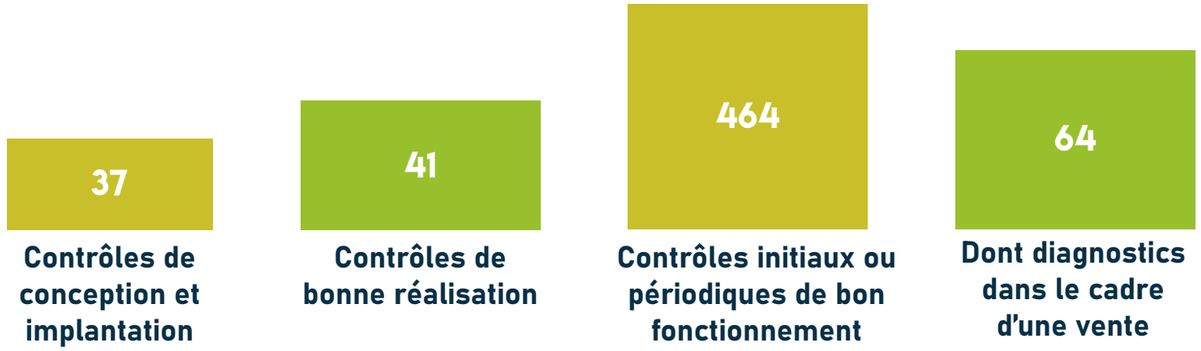

Au total 542 contrôles et diagnostics réalisés

Pour rappel en 2021 : 553 contrôles réalisés

Le nombre de contrôles de bon fonctionnement est stable. Ceci contribue à la création d'une dynamique de réhabilitation par les usagers qui se traduit par un nombre croissant de dossier de travaux déposés.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

OFFICE DE TOURISME

Bilan de la fréquentation touristique 2022

AUBIGNY-SUR-NÈRE

NANÇAY

VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

PARTENARIAT

- **Berry Province (AD2T)**
- **Marque Sologne :** nouvelle carte touristique
- **Maison de l'eau de Neuvy sur Barangeon :** mise en place de 4 sorties nature
- **Pays Sancerre Sologne :** élaboration de clips promotionnels
- **Petites Cités de Caractère :** développement d'animations, documents de promotion
- **Route Jacques Cœur :** établissements culturels et bourse touristique

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CRÉATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

1 **plan touristique format** A3 de la ville d'Aubigny sur Nère

- 9 dépliants présentant les **circuits balisés du territoire** (parcours praticables à pied, à vélo ou à cheval)

EXPOSITIONS

Le **BIT de Nançay a ouvert ses portes à 2 expositions cette année,** à savoir la première sur la période juin/juillet autour de la peinture avec les œuvres de Mme De Mareuil. La seconde exposition s'est déroulée en août/septembre autour de la photographie en Sologne avec l'artiste M. Bisson. Nous souhaitons faire intervenir des artistes locaux, mettant en avant les éléments patrimoniaux, architecturaux et naturels de notre territoire.

Nous retrouvons avec plaisir une exposition permanente, plébiscitée il y a quelques années, reconstituant « la boutique de l'Oncle Florentin », qui n'est autre que l'oncle d'Alain-Fournier, l'auteur du roman « Le Grand Meaulnes ». Cette exposition a vu le jour grâce à des bénévoles souhaitant mettre en lumière les liens entre Nançay et Alain-Fournier.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LICENCE COMMERCIALISATION - EXCURSIONS

L'OT a fait l'acquisition d'une licence de commercialisation en 2021 et **c'est en 2022 que les premiers produits groupes ont été réalisés**. Désormais les touristes souhaitant effectuer une excursion sur notre territoire ont un seul interlocuteur pour l'organisation et le règlement de leur séjour. Au total 6 excursions de groupes ont été organisées par l'office cette année.

SENTE VERTE ET BLEUE

RALLYE SELFIE

EN QUELQUES CHIFFRES

1 552
ABONNÉS INSTAGRAM SUR LE COMPTE « TOURISME_SAULDRE_ET_SOLOGNE »

966
LE NOMBRE DE VISITES DE VILLES (207 VISITES INDIVIDUELLES + 759 VISITES EN GROUPES) CONFONDUES ENTRE AUBIGNY-SUR-NÈRE ET NANÇAY

75
LOCATIONS DE VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CULTURE

Le fonctionnement du service culture est étroitement lié à deux dispositifs d'aides :

-Le **Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)** mis en place par la Région Centre-Val de Loire qui porte exclusivement pour la programmation culturelle.
-Le **Contrat Culturel de Territoire (CCT)** mis en place par le Département du Cher et s'articulant autour de 3 axes : la programmation culturelle, la lecture publique et la formation aux pratiques artistiques

Pour répondre au mieux à ces deux dispositifs et se doter d'une feuille de route, la commission culture a rédigé un **Projet Culturel de Territoire** qui est entré en vigueur en 2022 et sera mis en œuvre jusqu'en 2026.

SAISON CULTURELLE

Même si la crise sanitaire de la COVID-19 était terminée en 2022, elle a fortement impacté la saison culturelle puisque de nombreux spectacles accueillis étaient des reports de 2021, voire 2020.

Une majorité de manifestations relevait de la diffusion de spectacles (concerts, pièces de théâtre, spectacle de danses...). Quelques actions ont permis à des artistes amateurs de travailler aux côtés d'artistes professionnels (stages, projet immersif...).

69
MANIFESTATIONS DE JANVIER À DÉCEMBRE

14
COMMUNES DU TERRITOIRE

Enfin, deux résidences culturelles ont été accueillies pour soutenir la création artistique. La programmation fait l'objet d'un important travail de partenariat avec les communes et les associations qui souhaitent organiser des manifestations culturelles dans le cadre de la saison culturelle. Chacune est maître de sa programmation, à condition de respecter les conditions de professionnalisation des artistes accueillis définis dans les cadres d'intervention des PACT et CCT, et de respecter le calendrier commun de programmation.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Le service culture accompagne les partenaires au cours des différentes étapes d'organisation :

- Aide au choix de programmation (de la proposition ciblée et personnalisée, à la mise en contact avec les artistes)
- Gestion du calendrier commun
- Montage et suivi des dossiers de demande de subventions
- Reversement des subventions qui transitent par la Communauté de Communes
- Communication et préparation des outils de communication : brochures, affiches, newsletter, réseaux sociaux...)
- Gestion et suivi des prêts de praticables de scènes et des lumières LED mis à disposition des partenaires

Quatre commissions et deux rencontres de programmateurs ont pu être organisées pour permettre aux partenaires de se rencontrer, de faire connaître leurs projets, et d'échanger sur des problématiques communes. La Commission culture veille à une répartition des actions menées sur l'ensemble du territoire.

LES ACTIONS CULTURELLES PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les actions mises en œuvre par la Communauté de communes en 2022 ont cherché à répondre au plan d'actions du Projet Culturel de Territoire

NOM DE LA MANIFESTATION	POPULATION TOUCHÉE	OBJECTIFS DU PROJET
L'AMI (DE MON AMI) par le Théâtre de l'Escabeau (45) Oizon, 29/01/2022	**18** élèves de maternelle (2h d'ateliers scolaires) **19** élèves d'élémentaires (4h d'ateliers scolaires) **67** spectateurs lors de la représentation	Organiser des ateliers de découvertes artistiques pour les enfants Accompagner les communes dans la recherche de propositions culturelles de proximité
RÉSIDENCE « SPEED DATING » par la Cie Maintenant ou Jamais (18) Aubigny-sur-Nère, du 6 au 12 juin	**12** jeunes de la Mission Locale (5 heures d'ateliers) **45** personnes lors des 2 lectures organisées à Aubigny-sur-Nère et Méry-es-Bois **6** élus de la CDC lors d'une rencontre en marge d'une commission	Créer des rencontres avec des artistes professionnels Organiser des actions culturelles à destination des adolescents

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

NOM DE LA MANIFESTATION	POPULATION TOUCHÉE	OBJECTIFS DU PROJET
QUAND MON CŒUR BAT DE TOUTES LES COULEURS par la Cie Chats Pitres (37) – en partenariat avec le RPE Aubigny-sur-Nère, 29/06/2022	● **93** personnes pour la représentation du matin (= COMPLET) ● **30** personnes pour la représentation de l'après-midi	● Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants ● Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation ● Adopter un marqueur visuel pour identifier les manifestations jeune public
L'ART DE RÉINVESTIR par la Cie Entité (37) Aubigny-sur-Nère et Ménétréol-sur-Sauldre, du 10 au 18 sept 2022	● **1** stagiaire Mission Locale pour la réalisation des outils de communication ● **12** stagiaires ● **53** élèves de 5e (1h d'atelier scolaire) ● **200** élèves du collège pour une démonstration ● **120** personnes à la représentation d'Aubigny ● **75** personnes à la représentation de Ménétréol (=COMPLET)	● Organiser des actions culturelles à destination des adolescents ● Organiser des manifestations hors des lieux institutionnels ● Associer les ados à la communication des manifestations dont ils sont la cible

NOM DE LA MANIFESTATION	POPULATION TOUCHÉE	OBJECTIFS DU PROJET
QUI A CROQUÉ MA POMME ? par la Cie La sensible (41) – en partenariat avec le RPE Aubigny-sur-Nère, 07/12/2022	● **65** personnes pour la représentation du matin (=COMPLET) ● **55** personnes pour la représentation de l'après-midi (= quasi COMPLET, jauge théorique 60 personnes)	● Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants ● Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation ● Adopter un marqueur visuel pour identifier les manifestations jeune public
L'OISEAU BLEU par la Cie Poupées Russes EHPAD d'Argent et d'Aubigny, MARPA de Blancafort et La Chapelle Octobre et Novembre 2022	● **35** résidents à Argent ● **40** résidents à Aubigny ● **24** résidents à Blancafort ● **17** résidents à La Chapelle d'Angillon	● Programmer des manifestations dans les structures d'hébergement pour personnes âgées ● Renforcer le bien-être des résidents ● Stimuler chaque personne selon ses capacités et leurs capacités cognitives

6 MANIFESTATIONS
BUDGET ARTISTIQUE
12 862 €

987
personnes touchées

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LE MATÉRIEL

Pour faciliter l'organisation des manifestations culturelles, la communauté de communes met à disposition des praticables de scènes et d'un système d'éclairage à LED. En effet, ces équipements font souvent défaut aux organisateurs (communes, association et bibliothèques) et leur location peut être onéreuse.

Ce matériel est prêté gratuitement aux partenaires. Il leur est simplement demandé d'en assurer le transport et le montage. La manutention des éléments est un souci, notamment pour les praticables de scène qui sont stockés dans des flight cases très lourds. A noter qu'un agent d'une commune emprunteuse et la coordinatrice culturelle ont eu un accident du travail lors d'une manipulation, heureusement sans gravité ni pour l'un ni pour l'autre.

5
NOMBRE DE PRÊTS DES PRATICABLES DE SCÈNE

5
NOMBRE DE PRÊTS DES ÉCLAIRAGES LED

Le personnel du service environnement de la communauté de communes et les agents techniques des différentes communes sont souvent mis à contribution pour les installations techniques en vue des manifestations culturelles.

SALON DU POLAR ET DU LIVRE

La Communauté de Communes et le réseau des bibliothèques Sauldre et Sologne ont organisé la **5e édition du Salon du Polar et du Livre.** Au total, 13 animations ont été organisées sur le territoire entre le 1er et 26 novembre 2022, pour une fréquentation totale de **680 personnes.**

Si certaines manifestations ont rencontré un large public (les 2 représentations des saynètes à Argent-sur-Sauldre et Ivoy-le-Pré étaient complètes avec respectivement 120 et 100 spectateurs), d'autres ont connu un écho plus limité (séances de cinéma à Aubigny, exposition à Clémont).

Certaines animations ont été organisées par une seule bibliothèque dans sa commune : soirée Pop-Corn à Blancafort, enquête sur le patrimoine de la commune à Méry-ès-Bois, escape game à Oizon, etc.

D'autres ont réuni plusieurs bibliothèques autour d'un même projet : exposition « Les Mystérieux Mystères Insolubles » en itinérance à Clémont, Brinon-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois et Aubigny-sur-Nère ; Saynète et sans bavures réunissant 8 bibliothécaires issus de 6 bibliothèques.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

SALON DU POLAR ET DU LIVRE

Enfin, **certaines actions étaient communes à l'ensemble du réseau :** concours de dessins, journée de dédicaces des auteurs.

La journée finale réunissant 22 auteurs a été coorganisée par la communauté de communes, le réseau des bibliothèques et la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère.

Les bibliothécaires du réseau ont travaillé à la mise en œuvre de ce programme tout au long de l'année.

5 réunions ont été organisées en amont de la manifestation, en complément des nombreux échanges par mail ou par téléphone, et du temps de préparation de chaque bibliothécaire. Les réunions sont organisées dans différentes bibliothèques pour favoriser l'interconnaissance et la discussion autour de problématiques communes. Lors de chaque réunion, un temps est réservé pour que le/la bibliothécaire qui accueille ou la coordinatrice culturelle présente un projet, une ressource, une méthodologie (offres à destination du 3e âge ou ressources numériques de la Médiathèque Départementale, contact avec des acteurs culturels locaux…). Les réunions donnent également lieu à des échanges d'affiches et de flyers, dans le but de faire connaître les animations proposées dans les différentes bibliothèques à l'échelle de la communauté de communes.

TEMPS FORTS DU SALON EN IMAGES

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE intervient tous les matins pour mettre en place les ateliers d'éveil : lundi sur La Chapelle d'Angillon, mardi et vendredi sur Aubigny sur Nère. **Le mercredi et le jeudi le RPE est en alternance sur 3 communes :** Blancafort, Ivoy le Pré et Oizon.

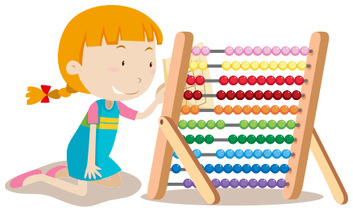

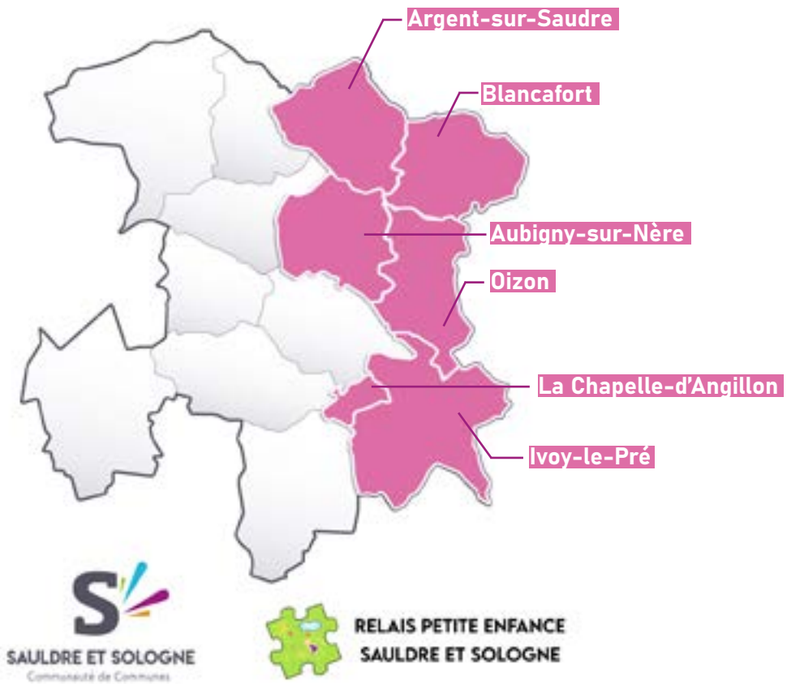

EN QUELQUES MOTS

... un lieu d'éveil, d'animation et de découverte pour les enfants

- rencontrer d'autres enfants, tisser des liens et s'amuser, participer aux ateliers d'éveil.
- Des intervenants extérieurs proposent également divers ateliers autour des sens et la musique

... un lieu d'échange et de conseil pour les Assistant(e)s maternel(le)s

- Mise en relation avec des parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)
- Informations sur l'agrément, le statut, les droits et obligations des salarié(e)s
- Rencontres thématiques
- Échange d'idées, informations, conseils sur l'enfant, son développement, ses besoins
- Rencontres et des activités avec les enfants des crèches et haltes garderies du territoire

Informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur la procédure d'agrément

... un lieu d'information et d'écoute pour les parents et futurs parents

- Information sur les différents modes d'accueil et diffusion de la liste des Assistant(e)s maternel(le)s agréé(es ou toute autre documentation liée à la garde d'enfant
- Aide personnalisée pour la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) et un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant, aux droits et obligations en tant qu'employeurs

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LES ATELIERS D'ÉVEIL

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Depuis septembre 2022, Jérôme Lechaux, professeur de l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère, fait découvrir la musique aux enfants à travers ses chansons, sa guitare et sa boite remplie d'instruments de musique. Ces séances, dans un esprit récréatif, sont des moments agréables où les enfants comme les adultes s'émerveillent autour de la musique.

- L'enfant peut écouter, toucher, jouer avec les instruments
- Ressentir des émotions à travers l'exploration sonore
- Utiliser ses ressources personnelles et propres à chaque enfant : voix, langage, chant, expressions corporelles, etc.

ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ

Le RPE a mis en place des ateliers de motricité animés par Nathalie Bourdillon, psychomotricienne. Nathalie est très appréciée par les enfants, les assistantes maternelles et les parents présents.

- Amener l'enfant à développer son sens de l'équilibre
- Favoriser l'acquisition de certains mouvements : galoper, sautiller, grimper, etc.
- Stimuler la motricité fine pour permettre à l'enfant de consolider ses habiletés
- Développer en profondeur la dextérité manuelle et la coordination.

LES ATELIERS EN QUELQUES CHIFFRES

663
enfants ont participé aux ateliers en 2022

328
présences d'assistantes maternelles aux ateliers en 2022

39
parents tout au long de l'année

Pour **115** séances proposées en 2022

FÊTES OU ÉVÈNEMENTS

Tout au long de l'année, le RPE propose des évènements clés, souvent en lien avec la saisonnalité. L'objectif est de créer du lien entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants de manière ludique et récréative.

- Animations à thème : carnaval, chasse aux œufs, ateliers de Noël, etc.
- Deux spectacles : 1 en période estivale et 1 à Noël
- La randonnée poussette
- Pique-nique

FORMATION ET RÉUNION DE L'ANIMATRICE

- **5 réunions inter-RPE**
- Formation sur l'**évolution du statut juridique des assistantes maternelles**
- Formation avec idéo sur **le nouveau référentiel** des missions du RPE
- **1 journée rencontre** entre professionnels de la culture et de la petite enfance
- **1 journée départementale** des assistantes maternelles
- **Cafés-visio** avec l'organisme des particuliers employeurs
- **Réunions avec la CAF** pour la mise en place de la convention globale du territoire

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

SERVICE INSTRUCTEUR

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2022 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne :
Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Déclarations Préalables
- Permis de Construire
- Permis de Démolir Certificats d'Urbanisme b

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2022
PAR COMMUNE ET PAR TYPE

POUR RAPPEL EN 2021 : 732 DOSSIERS INSTRUITS

URBA 2022	Permis Construire	Permis Construire modificatif	Déclaration Préalable	Permis Démolir	CUa	CUb	Permis Aménager	AT ERP	TOTAL
AUBIGNY SUR NERE	*29*	*2*	*158*	*1*	*44*	*15*	*3*	*2*	*254*
ARGENT/S	7	1	42	0	0	13	1	0	**64**
BRINON/S	16	1	39	3	0	5	0	0	**64**
NANCAY	11	2	31	0	0	4	0	0	**48**
OIZON	2	0	23	1	0	2	0	0	**28**
BLANCAFORT	3	1	19	0	0	3	0	0	**26**
IVOY LE PRE	3	0	19	0	0	3	0	0	**25**
MERY ES BOIS	6	1	12	0	0	4	0	0	**23**
CHAPELLE D'ANGILLON	2	1	16	0	0	1	0	0	**20**
SAINTE MONTAINE	3	1	7	0	0	0	0	0	**11**
PRESLY	3	0	7	0	0	0	0	0	**10**
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS INSTRUITS									573

** Les dossiers de la commune d'Aubigny sur Nère ne sont pas facturés à la CDC.*

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne

SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes